Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 593/2007 DE LA COMMISSION

du 31 mai 2007

relatif aux honoraires et redevances perçus par l'Agence européenne de la sécurité aérienne

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 140 du 1.6.2007, p. 3)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 319/2014 de la Commission du 27 mars 2014	L 93	58	28.3.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2007R0593:20120401:FR:PDF